

l'écho

l'écho

Hors-série - août 2014
informations
municipales
de Collégien
www.mairie-de-collegien.fr

de la rentrée

Rentrée 2014

Une rentrée
nouvelle
génération



MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

Bonne rentrée à tous !

Les crayons sont taillés ? Les cartables bien rangés ? Les têtes prompts à satisfaire leur curiosité ? Alors, vous êtes prêts ! Pour le reste, les dates, les grands rendez-vous et toutes les informations de rentrée, laissez-vous guider dans ces pages et la rentrée sera aisée...



Rentrée des classes : mardi 2 septembre 2014

Écoles

Du côté de l'école des Saules

Pour les nouveaux

Les inscriptions pour les nouveaux habitants se font en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un livret de famille. Les parents devront ensuite rencontrer les directeurs d'écoles.

École maternelle : Mme Kodochristos, directrice, sera présente le vendredi 29 août, de 10 h à 12 h. **Tél. 01 60 35 93 68**

École élémentaire : M. Lemaire, directeur, recevra le vendredi 29 août de 10 h à 12 h. **Tél. 01 60 35 93 76**

En maternelle

Rappel aux familles : pour les enfants de petite section, la rentrée est échelonnée, le matin de 8 h 30 à 11 h 30, le mardi 2 ou le mercredi 3 (en fonction du planning communiqué aux parents).



• Directeur de publication : Mairie de Collégien, 8 place Mireille Morvan, 77090 Collégien, tél. 01 60 35 40 00 • Rédaction et coordination : Isabelle Lérable • Photo de couverture : yannpiriou.com • Photographies : Yann Piriou, les autres visuels ont été réalisés par les agents des services municipaux. • Conception graphique : Julien Gineste • Tirage : 1400 ex. • Impression : Les Ateliers réunis, août 2014.

Travaux

C'est la "classe" !

La « classe » parce que, tout d'abord, cette rentrée voit l'ouverture d'une dixième classe au sein de l'école élémentaire des Saules. Les travaux sont terminés pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions : création de la salle de classe sur l'emprise de l'ancienne salle multimédia et du bureau du directeur, installation d'un dispositif numérique mobile avec ordinateurs pour les élèves et tableau numérique. Cette dernière installation servira également dans le cadre des ateliers éducatifs le soir. La « classe » ensuite parce que cinq autres classes sont désormais équipées de tableaux numériques et l'ensemble des salles



disposent d'une connexion internet. La « classe » enfin parce que la création de la nouvelle salle pour les élèves a donné lieu à la création de deux espaces repensés : la nouvelle infirmerie et le nouveau bureau du directeur.

Restauration

Concernant l'espace de restauration, les fondations de l'extension de 50 m² ont été réalisées durant l'été. La mise en service de ce nouvel espace est prévue fin 2014. Le nouveau portail d'entrée sera, quant à lui, posé courant septembre.



Rentrée des activités

Service enfance

Pour les enfants de l'école élémentaire, toutes les activités en soirée débutent le **lundi 15 septembre 2014** et les activités du mercredi démarrent le **10 septembre**.

Entre la rentrée des classes et la reprise des activités, un accueil en soirée est proposé sur inscription du 2 au 12 septembre (mardi 2, jeudi 4, vendredi 5, lundi 8, mardi 9, jeudi 11, vendredi 12). Mercredi 3 septembre, une après-midi exceptionnelle est proposée pour les enfants inscrits à une activité du mercredi. Les « activités du mercredi » débuteront le 10 septembre (sauf les activités culturelles, les enfants inscrits à l'accompagnement de cette activité seront pris en charge le 10 septembre. Lieu d'accueil : Maison communale Lucien Zmuda).

Renseignements : 01 60 35 40 00

À noter

Ajustement des tarifs

Tarifs enfance

Restauration enfant : 3,10 €

Restauration PAI : 1,60 €

Accueil matin : 0,90 €

Accueil soir : 2,40 €

1 activité : 46,50 €

2^e activité : 28,50 €

3^e activité et + : 19 €

Stage vacances 5

jours/1 activité : 33,50 €

Stage vacances 5

jours/2 activités : 47 €

Stage vacances 4

jours/1 activité : 27,50 €

Stage vacances 4

jours/2 activités : 38 €

Stage exceptionnel 4

semi-journées + 1 : 39 €

Journée loisirs : 12 €

Mini-séjours : 102,50 €

Abattement de 15 % sur les

activités si 2 enfants inscrits

tous niveaux. Abattement

de 15 % sur les stages et

journées loisirs si 2 enfants

inscrits tous niveaux.

Tarifs jeunesse

Pass 11/17 « Temps libre » :

10,50 € (Comprend 3

sorties gratuites)

Pass 11/17 1 activité :

148,50 €

Pass 11/17 2 activités :

239 €

Pass 11/17 3 activités :

329 €

Pass 11/17 4 activités :

419 €

Pass 11/17 5 et + activités :

510 €

(Dédution si 2 enfants partici-

pent au sein de la famille

à partir du primaire :

P1/126 €, P2/203 €, P3/279,50

€, P4/357 €, P5 et + /433 €).

Tarifs Culture

Adulte Collégeois

Théâtre/danse : 54,50 €

(T.R demandeurs d'em-

ploi, retraités : 46,50 €)

Ateliers supplémentaires

37 € (T.R demandeurs

d'emploi, retraités :

32,50 €)

Tarif extérieur

Théâtre/danse : 109,50 €

(T.R : 92,50 €)

Ateliers supplémentaires

73,50 € (T.R : 65 €)

Inauguration-découverte

Samedi 13 septembre 2014, le conseil municipal donne rendez-vous aux parents d'élèves, à l'école élémentaire des Saules, à 10 h 45, pour l'inauguration de la 10^e classe et la découverte des équipements numériques.

Collège

Rendez-vous au collège



Pour les élèves de 6^e : mardi 2 septembre 2014

De 8 h 20 à 15 h 40

Transport scolaire le jour de la rentrée :

- Départ de Collégien à 7 h 55
- Départ du collège à 15 h 55
- Repas pour les demi-pensionnaires 12 h – 13 h

Pour les élèves de 5^e, 4^e et 3^e (pas de cours pour les 6^e) : mercredi 3 septembre 2014

5^e / 4^e : 9 h 15 – 11 h 25 (pas de demi-pension)

Transport scolaire le jour de la rentrée :

- Départ de Collégien à 7 h 55
- Départ du collège à 11 h 38

3^e : 8 h 20 – 11 h 25 (pas de demi-pension)

Transport scolaire le jour de la rentrée :

- Départ de Collégien 8 h 55
- Départ du collège à 11 h 38

Les élèves seront pris en charge par le professeur principal cette journée.

Jeudi 4 septembre 2014

Début des cours de tous les élèves avec le nouvel emploi du temps et les horaires de bus courants.

Collège Victor Schœlcher
26 rue Jean-Moulin, 77200 Torcy
Tél. 01 64 11 84 70
Site : college.schoelcher.free.fr

Bourses scolaires

Vous pouvez retirer les dossiers, dès la rentrée, auprès du secrétariat du collège. Si vous souhaitez bénéficier d'une aide pour le financement de la restauration, vous pouvez prendre rendez-vous avec Mme Dwarkasing, intendante, pour la constitution d'un dossier « Fonds social des cantines ».

Carte à voyager

Les élèves inscrits au collège bénéficient d'un pass Navigo 2 zones gratuit. Celui-ci est pris en charge par la commune de Collégien à hauteur de 170,45 euros et par le conseil général de Seine-et-Marne à hauteur de 162,45 euros. Les élèves de 6^e peuvent venir chercher leur pass Navigo à partir du 25 août, en mairie. Les élèves de 5^e, 4^e et 3^e doivent recharger leur pass dans une gare RATP ou SNCF pour l'année 2014/2015 dès le 1^{er} septembre. Les titres de transport seront exigés dès le jour de la rentrée. En cas de perte ou de vol de la carte de transport en cours d'année, vous devrez vous rendre dans une agence commerciale RATP, muni de votre n° de client qui figurera sur le courrier lors de la remise de votre carte en mairie. Les frais de renouvellement seront à votre charge. Pour rappel, votre enfant doit obligatoirement valider son titre de transport aux bornes de contrôle des transporteurs à chaque voyage. En cas d'oubli de son pass, votre enfant devra acheter un titre de transport. Le non-respect de ces consignes, en cas de contrôle, est passible d'une amende conformément à la réglementation applicable aux services de transport public des voyageurs.



Rentrée des activités

Service jeunesse

- Réouverture de toutes les activités : lundi 15 septembre.
- Réouverture du club préados : le mercredi 10 septembre.
- Après-midi portes ouvertes aux familles du club préados : samedi 13 septembre de 14 h à 19 h (entrée libre).

Les dossiers Pass 11-17 ans sont remplis ? Alors, place aux activités jeunesse au club préados, théâtre et danse à la Courée ou musique à l'antenne de Collégien.

Dans le cas de réinscriptions, merci de ramener votre carte « Pass 11-17 ans » en mairie afin de l'actualiser. La réinitialisation de la carte de bibliothèque (dos de votre Pass 11-17 ans), à la Courée, reste nécessaire chaque année.

Soutien aux familles

Les dispositifs d'aide

Aide à la restauration

Le prix de la restauration est fixé à 3,10 €. Afin de ne pas pénaliser les familles les plus modestes, la mairie alloue une aide à la restauration :

- 50 % de prise en charge pour un quotient familial inférieur ou égal à 3 000 €
- 30 % de prise en charge pour un quotient familial supérieur à 3 001 et inférieur ou égal à 5 500 €
- 20 % de prise en charge pour un quotient familial supérieur à 5 501 et inférieur ou égal à 6 500 €.

Demande à effectuer au service à l'enfance en mairie en vous munissant de votre avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013.

Aide aux vacances

Afin de permettre à tous les enfants de participer aux activités organisées pendant les vacances scolaires, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Collégien attribue, une aide aux vacances pour les enfants inscrits à l'école élémentaire et les activités jeunesse. Les aides sont accordées en fonction du barème suivant :

- 80 % de prise en charge pour un quotient familial inférieur ou égal à 3 000 €.
- 50 % de prise en charge pour un quotient familial

compris entre 3 001 et 5 500 €

- 20 % de prise en charge pour un quotient familial compris entre 5 501 et 6 500 €.

Demande à effectuer au service à l'enfance en mairie en vous munissant de votre avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013.

Bon à savoir

Pour les aides à la restauration et les aides aux vacances, il est possible de calculer votre taux de prise en charge directement sur le site internet www.mairie-de-collegien.fr rubrique > La Mairie > Aides sociales.

Aide culturelle

Les enfants de l'école élémentaire qui démarrent la pratique musicale peuvent bénéficier d'une aide pour la location de leur instrument (en partenariat avec l'établissement *Trois dièses à la clé* et pour les cordes avec le luthier *Alberto Comé*).

Pour toute demande, contactez Sylvie Pascal, directrice de l'antenne de Collégien (Conservatoire intercommunal) :

Tél. 01 60 35 44 31

Courriel : muscollegien@marnetgondaire.fr



Vos services en ligne



mairie-de-collegien.fr

Sur www.mairie-de-collegien.fr, rendez-vous à l'espace 0-18 ans pour trouver toutes les informations pratiques dont vous aurez besoin tout au long de l'année (formulaires d'inscriptions, autorisations parentales, exemple d'attestations...). À la une, régulièrement, retrouvez également les actualités et les rendez-vous des services petite enfance, enfance et jeunesse sous forme d'interviews, d'articles, de photos et de vidéos. Rappel des autres services en ligne sur l'ensemble du site : Collégien direct, billetterie en ligne de la Courée, calculateur d'aide, pré-réservation de la maison communale et réservation en ligne de salle pour les associations.

Réalisez en ligne vos démarches administratives pour la petite enfance et l'enfance, 24h/24 et 7j/7 :

- Modifications (inscriptions et annulations) de la restauration, des accueils maternels, annulations du goûter si inscription à une activité.
- Paiement des factures relatives aux activités du service à l'enfance (hors associations) et petite enfance.

Pour les familles inscrites l'année dernière, les identifiants et le mot de passe restent le même. Pour les nouveaux inscrits (via les dossiers d'inscription), un identifiant et un mot de passe seront envoyés par courrier aux familles.



Le club préados relaye également ses informations sur sa page Facebook « **service jeunesse collégien** ». Pour être tenus au courant, cliquez sur « J'aime » !

La rentrée des tout-petits

Le Jardin d'enfants

Réouverture le lundi 1er septembre 2014

Le Jardin d'enfant, situé rue des Saules, propose un accueil collectif aux petits âgés de 2 à 3 ans (nés entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2012). Cet accueil se fait en journée du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Fermeture de la structure : les jours fériés, quatre semaines en août et une semaine entre Noël et le jour de l'an.

La tarification est calculée en fonction des ressources et de la composition de la famille en référence au barème établi par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales sur la base d'un taux d'effort.



La maison des petits pieds

Réouverture le mardi 2 septembre 2014

Autre accueil collectif, la Maison des petits pieds, place Mireille Morvan, est ouverte aux enfants de Collégien de 10 semaines à 3 ans, 4 journées par semaine. Les plages d'accueil se font en journée de 8 h 00 à 16 h 00 ou en demi-journées de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La structure est fermée le mercredi et pendant les vacances scolaires. Le calcul du tarif est en fonction des ressources et du nombre d'enfants composant le foyer (application du taux d'effort fixé par la CAF).

Jardin d'enfants Maison des petits pieds

Pour inscrire votre enfant dans ces deux structures, retirez un dossier en mairie, auprès du service petite enfance ou téléchargez-le sur www.mairie-de-collegien.fr, dans la rubrique petite enfance.

Renseignements et estimation rapide des tarifs pour le Jardin d'enfants et la Maison des petits pieds auprès de Marie-Agnès Chevalier, responsable petite enfance au 01 60 35 04 69.



Le relais parents/assistantes maternelles

Reprise des ateliers d'éveil du relais le jeudi 4 septembre 2014

Le Relais parents-assistantes maternelles vise à créer une synergie entre les différents acteurs qui entourent l'enfant (parents, assistantes maternelles, CAF, PMI...) lorsqu'il est accueilli chez une assis-

tante maternelle. Marie-Agnès Chevalier, directrice du Relais, assure ce service gratuit au cours de permanences ou par le biais de renseignements téléphoniques.

Le relais accueille également les assistantes maternelles avec les enfants lors d'ateliers d'éveil, le jeudi de 9 h 15 à 11 h 15 (hors vacances scolaires).

Relais

Renseignements par téléphone ou sur rendez-vous auprès de Marie-Agnès Chevalier.

Permanence téléphonique : le mardi de 14 h 00 à 17 h 00 et le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30

Ou laisser un message sur le répondeur ainsi que vos coordonnées : 01 60 35 04 69.



Culture

Nouvelle saison à la Courée

École du spectacle (danse, théâtre) : reprise des cours à compter du 15 septembre.

Bibliothèque : inscriptions à partir du mercredi 27 août (fiche d'inscription en bibliothèque ou à télécharger sur www.mairie-de-collegien.fr/la-couree). En vue de l'harmonisation des codes-barres des documents des bibliothèques de Marne et Gondoire, il est nécessaire d'actualiser ceux dont sont équipés les livres de la bibliothèque de Collégien. Les bibliothécaires prient les lectrices et les lecteurs de bien vouloir rapporter les ouvrages empruntés avant le 27 septembre 2014. Merci de votre compréhension.

Rappel : gratuité des frais d'inscription à la bibliothèque pour les enfants de moins de 6 ans, pour les personnes suivant une formation artistique à la Courée, pour les jeunes ayant le Pass 11-17 ans.

La Courée

20 rue de Melun

Tél. 01 60 35 90 81

www.mairie-de-collegien.fr/la-couree



Agenda

Rendez-vous de septembre

Vendredi 5 septembre

Soirée rencontre

Le rendez-vous de rentrée des associations collégeoises et des services municipaux pour bien préparer son année ! Le Comité des fêtes y effectuera les inscriptions au vide-grenier de « Collégien dans la rue ». Rendez-vous à la maison communale, à partir de 18 h 30.

Samedi 20 et dimanche 21

Journées européennes du patrimoine

Portes ouvertes et visites des lieux patrimoniaux de Marne-et-Gondoire. Programme sur www.marneetgondaire.fr/ot

Samedi 27 septembre

Présentation des spectacles

Pour la saison 2014 / 2015, à la Courée, centre culturel de Collégien, à 19 h 30. Entrée gratuite sur réservation : 01 60 35 90 81.

Dimanche 28 septembre

Collégien dans la rue

Manèges, greniers, spectacles, tablées ont rendez-vous dans les rues de Collégien autour de la mairie. De 8 h à 18 h. Inscriptions au vide-grenier lors de la soirée rencontre auprès du Comité des fêtes.

Musique

À l'écoute

Reprise des cours pour tous le lundi 15 septembre 2014.

Le conservatoire de musique de Marne-et-Gondoire, antenne de Collégien, propose des cours d'instruments, de formation musicale, des ateliers et des orchestres pour petits et grands.

Inscriptions enfants : par le biais du dossier du service à l'enfance en mairie.

Inscriptions ados : par le biais du dossier Pass 11/17 ans en mairie.

Inscriptions adultes : directement auprès du secrétariat de l'antenne de Collégien.

Nouvelles inscriptions : mercredi 3 septembre 16 h - 19 h, jeudi 4 septembre 16 h-19 h et le vendredi 5 septembre 18 h 30 – 20 h 30 à la soirée rencontre (Maison communale)

Conservatoire de musique de Marne-et-Gondoire, antenne de Collégien :
20 rue de Melun, Tél. 01 60 35 44 31

Courriel : muscollegien@marneetgondaire.fr

Site : www.marneetgondaire.fr > rubrique culture > rubrique musique

Inscriptions au vide-
grenier dans le cadre
de « Collégien dans
la rue » auprès du
Comité des fêtes.

SOIRÉE rencontre

MAISON COMMUNALE LUCIEN ZMUDA

VENDREDI
05
SEPTEMBRE

À PARTIR DE
18 H 30

COLLÉGIEIN



MARNE et GONDOIRE
Territoire d'agglomération

Avec la participation des associations et des services municipaux de Collégien : O.M.S, Comité des fêtes, L'âge d'or des collégiens, Amicale philatélique et numismatique, Union de Tennis de Table de Collégien, AS Collégien football, Gym forme, Team Advance, Collégien Boxe française, Randonnée collégeoise, Aïki jutsu club de Collégien, Elan Collégeois, Fit step, Espace collégien badminton, Roller club de Collégien, Team Amicale Cycliste, FCPE de l'école des Saules et du collège Victor Schoelcher, Plongeurs de Morne-et-Gondaire, Modern arnis, Club du rire de Marne-la-Vallée, Boule collégeoise, CISS, Club de Lam son vo dao, Association française des solos, Flash' danses, Yoga collégeois, service des sports, services petite enfance, enfance et jeunesse, Cente culturel La Courée, Office de Tourisme de Marne et Gondaire, La Ferme du Buisson...